

Convocation – Ordre du jour

Lyon, le 28 mai 2025,

Affaire suivie par la Direction des affaires juridiques et
institutionnelles
Site Descartes
Mail : ca-secretariat@ens-lyon.fr

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance plénière du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon qui se tiendra le :

Jeudi 12 juin 2025 de 14h00 à 17h00
En présentiel : Salle des conseils - Site Descartes

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

0. Point d'actualité
- I.1. Approbation du procès-verbal du 13 mars 2025 (vote)
- I.2. Nomination et attributions de la Vice-présidente Études (vote)
- I.3. Nomination du directeur de l'IFÉ (pour information)

- I.4. Rapport HCERES :
 - RAE HCERES établissement (vote)
 - RAE HCERES des formations (pour information)
- I.5. Lettre d'orientation budgétaire (LOB) 2026 (vote)
- I.6. Tarifs spécifiques applicables pour l'année universitaire 2025-2026 (vote)
- I.7. Droits d'inscription au diplôme de l'ENS de Lyon pour l'année universitaire 2025-2026 (vote)
- I.8. Modalités d'exonération des droits d'inscription administrative aux diplômes délivrés par l'ENS de Lyon (vote)

Je vous rappelle que les dispositions relatives à la représentation des membres du conseil par mandat prévues par le règlement intérieur sont applicables (procuration en annexe).

L'ensemble des pièces pouvant éclairer les débats est consultable sur la plateforme dédiée au conseil d'administration à l'adresse suivante : <https://extranet.ens-lyon.fr/conseil-administration>.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



